

Les vautours sont des charognards. Cette constatation a fondé les dénis d'ornithologues confrontés aux plaintes d'éleveurs certifiant d'attaques de bétails par des vautours fauves. Le comportement animal est-il immuable ?

Pris dans les rets

... administratives, économiques et sociales

Dans les Pyrénées, aucun système artificiel d'approvisionnement des vautours ne fonctionne. Ce n'est pas le cas dans les lieux où ils ont été réintroduits. En 2006, le programme de recherche Diva présentait les recommandations des chercheurs sur le thème « Rôle des rapaces nécrophages dans la gestion de l'équarrissage » dont quelques éléments sont rapportés ici¹.

« **E**n France, la restauration et la viabilité à long terme des populations de vautours fauve, moine et percnoptère dépendent en grande partie de leur lien avec l'élevage, notamment ovin, qui fournit par sa mortalité naturelle l'essentiel des ressources consommées par ces oiseaux. Du fait de la législation vétérinaire, le dépôt des carcasses doit se faire sur des « charniers ». [...] Ce système doit pouvoir évoluer vers une distribution aléatoire des ressources trophiques [ce qu'offre] la multiplication des sites d'alimentation par la mise en place des sites de dépôt chez les éleveurs [...]. Dans les terrains conflictuels (Ossau) et sur les terrains où les réintroductions et les programmes sont en cours, la collecte par les institutions peut permettre un travail de sensibilisation, d'information scientifique sur

l'éthologie du vautour. Ce lien peut permettre, d'une part, de développer le système d'équarrissage naturel adossé à une relation directe éleveur/oiseau et, d'autre part, de renforcer les relations entre le monde agricole et le monde des gestionnaires des espèces et espaces protégés.

Il est incontestable que la viabilité à long terme de ce système est d'abord dépendante du contexte législatif et socio-économique de l'équarrissage.

[Depuis le début 2006], des marchés d'équarrissage ont été mis en place, instituant la prise en compte des organismes responsables de la conservation des vautours, et donc de l'approvisionnement de charniers, dans les réponses à ces appels d'offres.

Cette situation, à notre connaissance spécifique à la France, apporte symboliquement une reconnaissance au plus haut niveau du rôle des rapaces nécrophages dans la gestion de l'équarrissage et modifie le paysage économique pour cette pratique. Non qu'elle représente un volume significatif par rapport aux flux usuels de l'industrie de l'équarrissage mais parce quelle pérennise, au-delà de subventions nécessairement limitées, le financement des coûts liés aux transports et aux dépôts des carcasses pour les structures (ONG, espaces protégés) dont les fonds propres ne le permettaient pas [...] Néanmoins, si la situation actuelle semble favorable, certains écueils potentiels méritent d'être suivis dans la mesure où leur influence future sur ce système est encore difficile à évaluer.

Le premier d'entre eux reste du domaine économique et réglementaire [avec notamment] la mise en place d'une certification sanitaire ovine (CSO) [...]

Le second point concerne le niveau d'acceptation de la croissance des populations de vautours par les populations humaines locales. Cette question se pose d'abord en Ossau, elle est également présente sous une forme moins pressante dans les Grands Causses. Le lien généré par la participation active ou passive des éleveurs à la croissance des populations de vautours y est cependant plus fort et la compréhension du service écologique réel rendu par les vautours vient pondérer ce questionnement... » ■

changement de régime comportement ?

réglementations européennes relatives à l'équarrissage. Cette mesure a également touché les vautours français qui s'y nourrissaient. Cette dispersion forcée s'est ajoutée à la redynamisation des flux entre les noyaux de la population dont l'espace de vie a évolué des Pyrénées au bassin méditerranéen, du fait de réintroductions.

Perspectives. Le statut favorable du vautour fauve résulte d'actions de terrain largement partagées, notamment du soutien d'éleveurs en extensif qui bénéficient de leur rôle d'équarrissage naturel. Bien des acquis restent néanmoins fragiles. Le nourrissage artificiel sans objectif scientifiquement fondé et surabondamment pourvu a montré des limites. Le bon état de conservation d'une population n'exige pas un effectif artificiel dont le fonctionnement pourrait perturber des espèces sympatriques. Le nourrissage a été arrêté en Ossau car la compétition pour les sites de nids

était défavorable au gypaète barbu. Si la prédation par anticipation avérée (ne pas attendre la mort d'un animal pour le consommer) est encore peu fréquente, le risque ne peut être écarté de son développement dès lors que l'espèce y trouverait avantage socialement, qu'elle l'intégrerait dans sa culture et qu'elle le diffuserait au-delà des Pyrénées.

Une réflexion doit être portée par l'État, en concertation avec les scientifiques et les éleveurs, afin de faire émerger les bases d'une coexistence saine et durable des vautours et du pastoralisme, en intégrant le devenir de l'équarrissage en France après 2009 et la réouverture éventuelle des charniers en Espagne. ■

JEAN-MARC CUGNASSE

OFFICE NATIONAL DE LA CHASSE ET DE LA FAUNE SAUVAGE

>>> **Mél :**

jean-marc.cugnasse@oncfs.gouv.fr

1. Extrait des actes du colloque Résultats du programme de recherche « Action publique, agriculture et biodiversité » p. 67-73, ministère de l'Écologie, INRA, 2006. Responsable scientifique François Sarrazin (Muséum national d'histoire naturelle).